

Amont Textile

Les opérateurs agonisent

● Les opérateurs de l'amont textile reçoivent le coup de grâce, avec l'annonce de l'indexation totale des prix du fuel industriel. La survie de ce segment dépend désormais de deux options : des mesures d'aide introduites dans le contrat-programme spécifique au secteur ou l'intégration de ces branches d'activité parmi les bénéficiaires des mesures d'accompagnement de la mise en place de l'indexation totale.

Décidément, la suppression de la subvention pour le fuel industriel continuera de faire beaucoup de remous, tant que le gouvernement ne rassurera pas les industriels. Parmi ces derniers, les opérateurs du textile. «Il est vrai que la problématique de la compensation devait être traitée, mais cela impacte directement la compétitivité de nos entreprises, surtout celles qui opèrent sur l'amont du secteur textile», explique-t-on auprès de l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (Amith). Les opérateurs avancent que cette nouvelle est «une véritable catastrophe» pour eux. Et pour cause, l'amont textile (ndlr : ce segment regroupe toutes les branches qui se situent au début de la chaîne de valeur du secteur, à savoir la filature, la teinture, le tissage,...) est déjà en mauvaise posture, sans compter ces dernières mesures, liées directement et indirectement au secteur.

2013, l'année des augmentations !

L'année dernière a connu plusieurs augmentations successives des coûts. La main d'œuvre coûte désormais plus cher aux opérateurs, avec les augmentations qu'a connues le salaire minimum garanti en juillet et décembre 2013. Aussi, la mise en place de l'indexation partielle en septembre 2013 a engendré une première hausse des prix du fuel. Cela n'a pas plu aux opérateurs, qui ont entamé une levée de boucliers qui n'a servi à rien. C'est une nouvelle hausse qui donc vient aujourd'hui apporter le coup de grâce et signer leur arrêt de mort, si rien n'est fait. Certains se demande-



ront certainement pourquoi ce segment serait plus touché que d'autres. Au niveau du secteur textile, l'amont représentait toujours une problématique de taille, parce que l'ouverture des frontières a permis au marché de se servir au niveau de l'importation. Face à un vrai problème de compétitivité, le peu d'entreprises opérant encore sur ce segment tentent tant bien que mal de résister. «Les dé-

n'arrivaient pas à trouver la pérennité pour faire face à l'importation. Désormais la tâche sera encore plus ardue». Pour les opérateurs de ce segment, les problèmes ne se dénombrent plus ! Les coûts augmentent de plus en plus, alors que les ventes ne s'améliorent pas. «Notre capacité de production n'est utilisée qu'à hauteur de 60% au maximum. De ce fait, nous n'arrivons pas à diluer nos coûts fixes dans nos recettes», explique un opérateur. Même si l'impact réel ne pourra être mesurable qu'à partir de l'entrée en vigueur de la décision le 16 février prochain, des estimations ont d'ores et déjà été réalisées. C'est le Conseil de la concurrence qui s'est attelé à la tâche en 2012, dans

Les dépenses en énergie représentent entre 15 et 20% dans la structure des coûts.

son étude sur les produits subventionnés dans le cadre du système de compensation. Il a analysé les impacts indirects de la libéralisation sur les secteurs utilisant les produits pétroliers

en tant qu'intrants. Ainsi, ce ne sont pas moins de 2,5 milliards de dirhams environ de coûts supplémentaires que supporteraient les industries utilisant le fuel n° 2, dont le secteur du textile. Cette estimation est faite sur la base des prix moyens de 2011, qui étaient largement moins chers que ceux de 2013. Cela reviendrait à dire que le coût supplémentaire sera plus élevé que ces 2,5 MMDH. Une étude de l'impact de la suppression des subventions, réalisée par la Banque mondiale en 2008, évalue quant à elle la hausse des prix qui en résulterait. Pour le secteur du textile, cette hausse est estimée à 5%.

Un pilier du plan textile 2025 en péril !
Dans ces conditions, comment la tutelle et l'Amith peuvent-ils convaincre des opérateurs d'investir au niveau de ce segment ? C'est en tous cas ce qu'ils espèrent accomplir, en inscrivant la ré-industrialisation comme un des piliers du plan textile 2025. La vision du secteur avait pour objectif de régénérer le tissu industriel, fournisseur en matières premières, pour diminuer la dépendance des opérateurs aux importations. Un tel objectif ne peut être envisagé qu'en renforçant le tissu existant ou en encourageant de nouvelles créations. Or, dans le contexte actuel, le tissu existant se meurt et il est utopique de penser qu'un investisseur puisse s'aventurer sur ce segment. Deux alternatives sont susceptibles de sauver encore ce qui reste de ces branches. Il faudrait que le processus de l'adoption de la vision textile 2025 et la signature du contrat-programme se fasse dans les plus brefs délais, incluant des mesures spécifiques à l'amont textile. L'autre option n'est autre que l'intégration des opérateurs de l'amont textile dans la liste des secteurs qui bénéficieront des mesures d'accompagnement de la mise en place de l'indexation totale. Pour rappel, le gouvernement a alloué à ces mesures d'accompagnement un budget de 2 milliards de dirhams pour l'année 2014.

●●●
Au niveau du secteur textile, l'amont représentait toujours une problématique de taille, parce que l'ouverture des frontières a permis au marché de se servir au niveau de l'importation.

PAR HAYAT GHARBAOUI
h.gharbaoui@leseco.ma